

LISSAJOUX JOANNES

décédé le 15 décembre 1916
À Douamont (Meuse)

Cinquante-sixième Feuille

Vu la Grosse à Nous remise le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt et un, Nous transcrivons ici le dispositif d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de la Seine, à la date du premier juillet mil neuf cent vingt et un. Le Tribunal: Dit et déclare que: Le quinze décembre mil neuf cent seize "est Mort pour la France" à Douamont, Bezoinvaux (Meuse) Lissajoux Joannes, soldat au troisième régiment de marche de gouards, né à Saint Pardoux la Croisille (Cantal) le sept février mil huit cent quatre-vingt-quatre, fils légitime de Leonard Lissajoux, et de Marie Combe, époux de Jeanne Anaïs Sibyle, domicilié en dernier lieu à Paris, sixième arrondissement, cinquante-six bis, rue Maxarime. Dit que le présent jugement, tiendra lieu de l'acte de décès du militaire susnommé, et qu'il sera opposable aux tiers dans les termes de l'article quatre-vingt-douze du Code Civil. Dit que conformément à l'article huit cent cinquante-huit du Code de Procédure Civile, le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres courants des décès de la Mairie du sixième arrondissement de Paris, et qu'une mention sommaire figurera à la suite de la table annuelle des registres de l'année du décès. Transcrit le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt et un, quinze heures par Nous, Léon Maire Amaro, adjoint au Maire du sixième arrondissement de Paris.

Maire Amaro

Le vingt juillet mil